27e ANNÉE (3e SÉRIE) N° 15 13 AVRIL 1905

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

F. PERRIOT
Ancien supérieur du Grand Séminaire de Langres
DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF

A. ROZIER
Dr en théologie
SOUS-DIRECTEUR

*L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 francs à l'*EDITION COMPLÈTE ; *de 10 francs à l'*EDITION PARTIELLE.

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

BREF DE SA SAINTETÉ PIE X

Au Directeur de l'AMI DU CLERGÉ

Dilecto Filio
Sacerdoti F. PERRIOT
Moderatori Ephemeridis
cui titulus « L'AMI DU CLERGÉ »
Lingonas.

PIUS PP. X

DILECTE FILI, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM. — Sacerdotalis muneris pars potissima est tum divinarum quum humanarum artium cultum provehere. *Labia enim sacerdotis custodiunt scientiam.* Itaque grato Nos munere affecti sumus, quum nuper, vigilantissimi Pastoris tui manu, nonnulla exemplaria ephemeridis offerre voluisti, quæ, vulgari titulo « l'AMI DU CLERGÉ » in ista Lingonensi Diœcesi, te duce et auspice, in lucem per singulam hebdomadam edi solet. Quo in opere præter significationem voluntatis Nobis omnino deditæ, placuit novam deprehendere scribendi rationem, qua materies his valde temporibus accommodata digeritur ac pertractatur. Ubique luculentum religionis studium et jurium Apostolicæ Sedis asserendorum ardor et cura eminent cum patriæ caritate arcte conjuncta. Ubique et liturgicarum rerum et ecclesiasticæ civilisque historiæ et philosophiæ et physicæ disciplinæ, recentioribus inventis auctæ, ac tum denique omnium artium amor et cultus elucent et florent. Optimum incitamentum quidem ut omnes sacerdotum ordines varias neque vulgares litteras ex eadem ephemeride haurire possint, quas, tanquam apis industria flores, in salutarem succum pro cotidianæ vitæ usu convertant. Libet igitur et tibi, dilecte Fili, aliisque qui tecum ephemeridi componendæ edendæque elaborant impensam utiliter egregieque operam gratulari et, occasione ultro arrepta, honorificum testimonium præbere laudis, ex quo, veluti stimulis acrioribus acti, de Clero, quem maxime cordi habemus, bene mereri pergatis. — Interea ut favens laboribus vestris adsit Deus, Benedictionem Apostolicam amantissime impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum die XXVIII Martii anno MDCCCCV, Pontificatus Nostri secundo.

Pius PP. X

Nous sommes pénétrés de la plus profonde gratitude envers Notre Très Saint Père le Pape Pie X pour ce témoignage si honorable qu'Il daigne nous accorder, à nous et à tous nos collaborateurs, louant dans l'*Ami du Clergé* ce que nous avons eu à cœur d'y mettre avant tout : le plus entier dévouement au Saint-Siège, l'exactitude et l'opportunité de la doctrine, l'utilité de nos vénérés confrères dans le sacerdoce. Nos efforts sont ainsi récompensés bien au delà de leur mérite, et nous nous sentons puissamment encouragés à soutenir de tout notre zèle l'œuvre que Sa Sainteté daigne apprécier si favorablement. Nous ne reculerons devant aucun travail, devant aucun sacrifice, devant aucun danger, s'il le fallait, pour

rester dignes de Ses éloges et pour répondre pleinement à Ses désirs.

Nous exprimons aussi très respectueusement à Monseigneur l'Evêque de Langres notre reconnaissance la plus vive de ce qu'en appelant sur nos travaux la bienveillance du Saint-Père, il a mis le comble aux attentions paternelles dont il veut bien entourer l'*Ami du Clergé*.

F. PERRIOT,
ch. hon.

L'Angleterre catholique au XIX^e siècle

Edouard-Bouverie PUSEY

(TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE) [1]

SOMMAIRE. — Ses trois grandes épreuves après la conversion de Newman. — Samuel Wilberforce. — Dernières relations des deux amis. — Pusey meurt dans l'anglicanisme.

« Le docteur Pusey paraît voir l'Eglise d'Angleterre non comme elle est, mais à travers une telle atmosphère d'amour filial que ses traits en sont travestis ou sublimisés. » Ce jugement du docteur Allies explique parfaitement la nature, l'attitude, les souffrances et la résignation du célèbre professeur d'Oxford.

Cet « amour filial » exaltait ses espérances, et il le lui fallut profond, voulu et aveugle, pour résister aux trois épreuves successives qui s'acharnaient sur son âme anglicane, après la conversion de Newman (octobre 1845).

I. — On se souvient que l'établissement d'un évêque anglican à Jérusalem, décidé par un bill en 1841, avait déjà fortement ébranlé Newman. Cet évêque serait consacré par des évêques anglicans, il exercerait sa juridiction sur les protestants des autres confessions qui voudraient se placer sous son autorité; il serait choisi par la reine d'Angleterre, et son successeur par le roi de Prusse. Arnold, avec son latitudinarisme, triomphait à cette pensée protestante « d'une Eglise nationale qui pouvait réunir des personnes professant des articles de foi différents [2]. » Mais Newman qui tenait à l'unité de foi, qui n'admettait pas qu'une Eglise pût enseigner à la fois le blanc et le noir, ni qu'une affaire spirituelle aussi grave dépendît d'une décision laïque, ne cessait de dire : « Quelle affaire atroce que celle de l'évêché de Jérusalem ! Elle aura plus fait pour nous ôter le caractère d'une Eglise que tous les événements qui se sont produits depuis trois cents ans. »

Pusey partageait les mêmes idées. Or voici que

[1] Voir *Ami* 1904, 27 oct. et 15 déc.
[2] Lettre du 21 septembre 1841.

le premier titulaire était mort. Le roi de Prusse, suivant les stipulations, choisit pour lui succéder le Révérend Gobat, auteur d'un ouvrage où abondait l'hérésie. « Si les évêques savaient, s'écriait Pusey, leurs mains trembleraient en le consacrant !... » Ils savaient, et ils le consacrèrent, moyennant quelques explications et une adhésion aux formulaires anglicans. (5 juillet 1846).

Autre affaire : Hampden, également incroyant, avait été nommé *professor regius* de théologie à Oxford en 1836. Nous avons raconté les protestations de Newman et de ses amis, ainsi que la désapprobation officielle de la Convocation, — l'assemblée des maîtres et docteurs de l'Université. — En 1842, elle maintint son vote, si bien que le professeur officiel demeurait écarté par ses collègues. Or John Russell, le premier ministre, le proposa en novembre 1847 pour l'évêché d'Hereford.

John Russell était le champion déclaré des droits absolus de l'Etat sur l'Eglise anglicane. Il fut du moins conséquent avec lui-même, car vingt-huit ans plus tard, en 1875, quand les ritualistes prétendirent s'affranchir de l'autorité civile en matière spirituelle, il se contenta de publier « le serment d'hommage que chaque évêque fait à genoux devant la reine, en recevant d'elle la concession des avantages temporels attachés à son siège, » et dont voici la formule :

> Moi..., Docteur en théologie, élu, confirmé et sacré évêque de..., déclare ici que Votre Majesté est le seul gouverneur suprême en ce royaume des choses tant spirituelles que temporelles, et qu'aucun prélat ni aucun prince n'a de juridiction dans ce royaume; et je reconnais que je tiens cet évêché, aussi bien au spirituel qu'au temporel, uniquement de Votre Majesté. Et pour les biens temporels de cet évêché, je fais présentement hommage à Votre Majesté. — Que Dieu me vienne en aide ! — Que Dieu sauve la reine Victoria !

« La publication de ce serment, dit M. Horace Chapman, fut pour nous un terrible coup de marteau [1]. » Il y avait de quoi, car la reine se substituait ainsi aux apôtres. Mais cela n'était point fait pour déconcerter M. John Russell.

Son projet de nommer Hampden évêque d'Hereford souleva de légitimes remontrances. Treize évêques lui adressèrent une lettre collective de réclamations respectueuses, mais fermes. D'autres lui formulèrent des plaintes moins vives, mais tout aussi sincères, et parmi eux le primat. Rien n'y fit. Que répondre à un homme qui invoque la suprématie royale et qui ajoute : « Si vous partagez les opinions de M. Newman, pourquoi n'avez-vous pas l'honnêteté de le suivre ? » Le doyen du chapitre lui écrivit que sa conscience ne lui permettait point d'accorder son vote au nouvel évêque : « Monsieur, répliqua-t-il sèchement, j'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre dans laquelle vous me signifiez votre intention de violer la loi. » Cela refroidit soudain les autres membres du chapitre, qui lui donnèrent quatorze voix contre deux.

[1] *L'Ame anglicane,* par M. H. E. Chapman, p. 170.

Restait à confirmer l'élection. Suivant la procédure habituelle, les opposants furent invités à se présenter ; ils vinrent, mais on ne leur permit point de parler. Le Banc de la Reine confirma la décision. L'évêque d'Exeter en appela à la Chambre des Lords. Là, le gouvernement s'étonna qu'on eût pu croire un instant la Couronne capable « d'appeler à l'épiscopat un personnage indigne, » déclara que l'invitation aux opposants était de « pure forme », et qu'en ne prêtant aucune attention aux griefs qui auraient pu se produire, il sauvait « la prérogative de la Couronne et préservait l'Eglise d'un grand mal et d'un dangereux scandale. »

Le primat de Cantorbéry dut sacrer Hampden le 26 mars 1848.

— C'est le plus grand coup, s'écria Pusey, qui ait été porté à notre Eglise depuis la sécession de Newman !

Il en fut fortement attristé, et cette condescendance outrée des évêques l'affligea au point qu'il prononça le mot de « trahison. » Mais il souffrait surtout pour les âmes qui en seraient ébranlées.

— Pour moi, disait-il, reprenant son optimisme coutumier, je ne suis pas troublé, parce que je n'ai jamais attaché aucune importance aux évêques. C'était peut-être la différence entre Newman et moi. Il s'appuyait sur les évêques, et ceux-ci lui ont manqué. Je m'appuyais sur l'Eglise anglaise et sur les Pères, considérés, au dessous de Dieu, comme son soutien [1].

Etrange conception que celle d'une Eglise sans évêques. Mais comment s'en faire une autre dans une Eglise où les évêques n'ont d'autre autorité que celle que la loi leur confère ? Il leur est impossible de se mettre en opposition avec la loi, et « si elle permet quelque chose de contraire aux enseignements du Christ, ils n'ont aucun recours contre elle [2]. » Quelle souffrance intime pour eux et quelles perplexités ! Aussi le docteur Moberly, évêque de Salisbury, l'un des meilleurs, disait-il à l'un de ses prêtres, M. Chapman, dont il était obligé de blâmer officiellement les entreprises ritualistes qu'il approuvait dans sa conscience : « Puissé-je me conduire envers vous en évêque ! Mais je ne le puis pas. Je suis convaincu qu'il est impossible à un évêque anglican de désobéir à la loi, — quoique le jour puisse venir où il aura à renoncer à son siège [3]. »

Mais ce qui affligea le plus l'âme et le cœur de Pusey, ce fut l'affaire de l'église de S. Saviour's, à Leeds. A la mort de sa femme, Marie-Catherine Barker, en 1839, mort qu'il considérait humblement comme la punition de ses fautes, il résolut de bâtir une église en souvenir d'elle et comme expiation, dans le quartier le plus populeux de cette cité. Il l'appellerait Sainte-Croix. « C'était, disait-il, un bienfaiteur, — qui voulait demeurer inconnu, — qui lui avait remis six mille livres pour cette construction, avec cette condition que sur le porche on inscrirait ces mots : « Vous qui entrez dans ce lieu saint, priez pour le pécheur qui l'a bâti. » Le travail dura jusqu'en 1845. Le révérend Hook, vicaire de Leeds, d'abord favorable, tout à coup crut voir dans cette entreprise une infiltration du papisme qu'il exécrait, et il fit partager ses préventions à son évêque, l'évêque de Ripon. Pendant ce temps, Pusey perdait sa fille, la douce Lucy, le 22 avril 1844 ; elle laissait à cette église deux calices très riches où il fit graver l'inscription qui suit : *Propitius esto, Domine, Luciæ Mariæ*... Le prélat ne voulut pas accepter le vocable de « Sainte-Croix » pour l'édifice sacré ; il ne permit l'inscription du porche que sur la certitude qu'on lui donna que « le pécheur » vivait encore ; à l'autel en pierre, il fit substituer une table en bois, et il n'accepta point les calices, attendu, disait-il, que l'âme de la jeune fille n'avait plus aucun besoin de la pitié du Seigneur.

La consécration devait avoir lieu le 28 octobre 1845, peu de jours après la retentissante conversion de Newman. Pusey, Keble, Manning, Marriott, Dodsworth et d'autres sommités tractariennes devaient prêcher une neuvaine de sermons. L'évêque de Ripon et Hook jugèrent que le moment était mal choisi, et que si l'on parlait, il fallait fulminer contre Rome. Pusey refusa d'entrer dans les vues protestantes : « Il convient, dit-il, de nous appuyer sur la primitive Eglise, les torts de Rome en ressortiront davantage ; mais nous ne protesterons pas contre Rome, car elle est catholique en quelques points. Nous traiterons de la vérité positive, sans controverse. »

Et ainsi firent-ils en dix-neuf sermons pendant neuf jours. A la fin ils signèrent une adresse à l'évêque pour affirmer leur résolution de ne point céder au « découragement, » d'avoir confiance en Dieu qui veille sur leur Eglise et « de se donner plus généreusement aux devoirs auxquels il a plu au Seigneur de les appeler dans cette portion de sa vigne. » Pusey eut un moment de bonheur ; les révérends Ward, Mac-Mullen et d'autres, prêchent même avec lui l'anglicanisme catholique de leurs rêves. Mais bientôt les protestants s'inquiètent de leurs doctrines : « Vous avez implanté ici une colonie de papistes, » dit brutalement Hook au fondateur de l'église, « vous y avez défait mon œuvre de dix années ! » — « Qu'ai-je fait, répondait-il, que de retenir dans l'Eglise anglicane les âmes qui étaient pressées d'en sortir ? Il y a entre nous un terrible malentendu. Demandons ensemble au Dieu de toute paix que cette affaire se termine dans la paix. » Hook ne désarma point ; il déclara Pusey « sous l'influence des Jésuites » et menaça de faire un éclat. — « Ayons patience les uns avec les autres, gardons l'esprit d'union, de charité et de paix, » répétait Pusey sans trop s'émouvoir et sans céder d'ailleurs sur un seul point.

Or comme ils continuaient à cultiver ensemble

[1] *La Renaissance du Catholicisme en Angleterre*, par M. Paul Thureau-Dangin, t. II, p. 118.
[2] *L'Ame anglicane*, p. 241.
[3] *Ibid.*

« cette portion de la vigne, » tout à coup, en 1847, Mac-Mullen passe au catholicisme avec plusieurs laïques. — « Voilà, s'écria Hook, triomphant et amer, Mac-Mullen et ses dupes qui sont allés rejoindre la Mère des abominations ! » Encore une cruelle déception pour Pusey et que devaient suivre beaucoup d'autres. « C'est un brisement de cœur, écrit-il à un ami ; mais on n'a pas à choisir son propre châtiment. » Manning, qu'il implore, se contente de dire : « Ce qui reste du Mouvement originaire se dirige vers l'Eglise romaine. C'est ainsi. La doctrine et les pratiques de l'Eglise d'Angleterre ne leur suffisent pas. De là cette méfiance dont tous les hommes du Mouvement sont l'objet. »

— Aussi bien, ajoutait Gladstone, faites une déclaration publique contre le romanisme, si vous voulez désarmer les préventions !

Doucement entêté, et trop fier pour sacrifier même par de vagues déclamations à la popularité, Pusey refusait, mais il sentait bien que son autorité et son prestige diminuaient. Il le confiait à Gladstone : « Toute confiance en moi s'en est allée, excepté chez quelques-uns qui m'aiment, et même elle est ébranlée chez plusieurs de ceux-ci... Je me sens une personne suspecte, je ne vais à aucun *meeting*, je ne participe à aucune société, je ne pourrais que rendre suspecte toute chose à laquelle je prendrais part. » Pour lui, qui aime les âmes, il continuera à les diriger, individuellement, mais il se retirera de la scène publique, et c'est ainsi qu'il « descendra en paix à son tombeau, » après avoir rempli sa mission de semeur de la vérité chrétienne. Est-ce à dire qu'il ne croit plus à l'avenir de l'Eglise d'Angleterre ? Loin de là : « J'ai pleine foi en elle, dit-il, même quand cette tempête est sur elle et qu'elle semble aller à la dérive parce que personne ne peut et ne veut la guider. Malgré tout, le vent et la tempête accomplissent la parole de Dieu. Ils porteront cette Eglise où il veut la conduire et ils porteront aussi ceux qui sont en elle dans le port où ils voulaient être, c'est-à-dire en Lui-même. »

Rien qui déconcerte son optimisme, rien par conséquent qui le puisse éclairer. Nous savons qu'il avait aussi tenté de ressusciter les religieuses dans l'Eglise anglicane. Sa plus célèbre fondation est celle de la maison de Plymouth, avec miss Sellon comme supérieure.

Il appelait ces religieuses « Sœurs de la Miséricorde. » Son but était de créer un orphelinat ainsi qu'une école pour les enfants des pêcheurs. Elles suivaient à peu près les règlements de nos Dames du Sacré-Cœur, se liaient par « le saint vœu d'obéissance, » gardaient le célibat qui est, disait Pusey, « l'état le plus élevé de la vie, » et observaient une pauvreté plus que rigoureuse.

« Elles porteront, disaient leurs constitutions, les mêmes habits jusqu'à ce qu'ils soient infectés de vermine, autant de temps qu'ils pourront servir. Quelle qu'ait été sa condition passée, la Sœur remplira les plus vils offices ; elle sera appelée à s'occuper des travaux les plus fatigants, à faire la cuisine, à laver les tables, à balayer et à frotter les parquets, enfin à tout ce qui peut lui être demandé en preuve de la pureté et de la perfection de son obéissance à madame la Supérieure, *lady superior*, et de sa dévotion à la règle de la sainte pauvreté. »

Miss Sellon enseignait aux enfants un catéchisme où la théologie catholique n'a presque rien à reprendre. Elle les instruisait sur les images, les reliques, l'Eucharistie « qui est le vrai corps et sang du Christ sous les apparences du pain, » même sur le purgatoire, qui est « un état intermédiaire des âmes souffrant pour un temps en raison de leurs péchés, » sur l'*Ave Maria* qu'il faut réciter *souvent* « pour honorer la bienheureuse Vierge Mère de Dieu et pour solliciter ses prières. » Les prières qu'il faut faire « à l'exercice du matin » sont « le *Notre Père*, le *Je vous salue*, le *Credo* des apôtres, et les actes de foi, d'espérance et d'amour de Dieu. »

D. *Pourriez-vous faire quelque chose encore ?*

R. Je devrais prier pour mes amis et mes ennemis, pour les vivants et les morts, demander pardon, grâce et salut pour tous. Puis je devrais conclure en demandant que notre bénie Dame soit une mère pour moi, et en me recommandant moi-même à mon bon ange et à toute la cour du ciel.

D. *Est-ce là tout ce qu'un bon chrétien doit faire pour tout exercice du matin ?*

R. Non, car il devrait aussi, s'il a le temps et possibilité, méditer le matin sur sa fin dernière, ou sur tout autre sujet pieux, et entendre la messe avec attention et dévotion [1].

Rien n'était plus orthodoxe. L'église Saint-Pierre de Plymouth servait de chapelle à la communauté ; M. Prynne, le curé, était le confesseur de la maison, car Pusey poussait beaucoup à la confession comme lumière et guérison des âmes. Miss Sellon, qui était infirme, demeurait étendue en un lieu élevé près de la chaire, pendant tout l'office divin. Mais le confesseur était dur. Pour un péché de parole, il lui ordonnait de tracer avec sa langue une croix dans la poussière. Ses exagérations ou ses imprudences furent dénoncées par le révérend Cookestey à Pusey d'abord, puis à l'archevêque de Dublin. Pusey prit la défense de son système et du curé Prynne, mais il finit par succomber sous l'opposition malveillante des anglicans. Enfin miss Sellon, avec plusieurs de ses religieuses, se convertirent au catholicisme.

Il les mettait tous sur le chemin de l'Eglise romaine, et tous marchaient, tous aboutissaient, et il restait planté là, comme un sage poteau indicateur, — sans comprendre ni marcher.

II. — L'affaire Gorham ne lui ouvrit pas plus les yeux que l'affaire Hampden. On se rappelle que Gorham professait que le baptême n'effaçait pas nécessairement chez l'enfant le péché originel ; pour enlever la tache, il fallait qu'il fût précédé

[1] *La Renaissance du catholicisme en Angleterre*, par l'abbé de Madaune, p. 350.

ou accompagné d'une grâce intérieure que Dieu accordait ou n'accordait pas. Proposé pour une cure du diocèse d'Exeter, en novembre 1847, l'évêque Phillpotts lui refuse l'institution. Le candidat évincé en appelle à la Cour des Arches, qui se résumait alors en un seul juge laïque, le « doyen des Arches. » Celui-ci donne raison à l'évêque, le 2 août 1849. Gorham, infatigable, en rappelle au Conseil privé de la Reine, corps exclusivement laïque et politique. Que décidera-t-il en cette matière purement ecclésiastique ? S'il allait à conclure contre l'évêque ?

Pusey s'en inquiète vivement : « Quelle chose malheureuse, écrit-il, serait une décision judiciaire cassant un jugement ecclésiastique et contredisant les *Credo!* » Puis il ajoute, d'avance résigné : « Toutefois, si Dieu n'écarte pas ce malheur, il nous faut en tirer le meilleur parti possible, et nous asseoir auprès des eaux de Babylone, peinant sous l'esclavage ! » Il le faudra bien, car le Conseil privé casse la décision de la Cour des Arches (8 mars 1850), et Gorham obtient satisfaction. Le jugement porte en effet que ses opinions peuvent être inexactes au point de vue théologique, mais qu'elles ne sont pas contraires à la doctrine déclarée de l'Eglise anglicane.

Les lendemains, les chefs du parti tractarien, — ils sont treize, — se réunissent chez Gladstone et chez Hope, pour y rédiger des « Résolutions. » — « Je suppose bien, dit Hope, que nous sommes tous d'accord que si l'Eglise d'Angleterre ne défait pas ce qui vient d'être fait, nous devons tous nous joindre à l'Eglise de Rome. » — Toujours le coup de cloche qui sonne Rome ! — « Si l'Eglise d'Angleterre était pour défaillir, répond Keble, on la trouverait dans ma paroisse ! » — L'Eglise universelle réduite à se confiner dans une petite paroisse ! Keble lui-même raisonnait en vrai protestant. Ils arrêtent pourtant des résolutions où ils affirment qu'une telle décision fait perdre à l'Eglise anglicane son autorité pour enseigner, et la sépare du corps catholique. Un seul espoir reste : c'est que l'évêque de Londres va présenter un bill à la Chambre des Lords, pour modifier la juridiction du Conseil privé : « Toutes les fois qu'une question de doctrine religieuse sera soulevée devant le Conseil, demande-t-il, qu'elle soit renvoyée aux évêques réunis pour en juger. » Lord Brougham lui fait cette réponse cruelle :

— La désunion entre les révérends prélats est telle que pas une question soumise à leur jugement n'aurait chance d'obtenir une solution pacifique ; et cela fût-il possible, la minorité n'obéirait jamais à la majorité.

C'est à cela qu'échouera toujours toute Eglise qui s'est séparée du centre de l'autorité : ou la division irrémédiable, ou l'unité sous le glaive de la suprématie civile.

En dépit des protestations de l'évêque d'Exeter, le doyen des Arches procéda le 6 août, muni du *fiat* de l'archevêque de Cantorbéry, à l'institution de Gorham.

Alors les brochures pleuvent. Keble a réclamé le « Desetablissement » ou la Séparation de l'Eglise et de l'Etat ; le révérend Maskell, chapelain d'Exeter, a prouvé que la juridiction du Conseil privé est contraire à la loi du Christ, et que l'Eglise anglicane constituée par Henri VIII et Elisabeth est séparée de l'Eglise catholique. Le docteur Allies, qui lit le traité de Suarez *De erroribus sectæ anglicanæ*, reproduit les arguments du savant Jésuite ; le Révérend Dodsworth, de Cambridge, un des curés les plus zélés de Londres, qui a aidé Pusey à établir son premier couvent de Sœurs anglicanes en 1845, déclare à un ami : « Il n'y a plus d'autorité du tout dans l'Eglise à moins qu'elle ne soit à Rome... Je ne vois clairement qu'une seule issue : ... la soumission tôt ou tard à l'Eglise catholique... Et cependant je n'ai jamais causé sur ce sujet avec un prêtre romain, jamais je n'ai assisté en Angleterre à un office catholique. » Hope, rencontrant son ami Bellasis, lui dit : « Vous savez, si j'étais mourant, je ferais appeler un prêtre catholique, » et quelque temps après, Bellasis lui-même déclare qu'il faut se hâter : « Nous avons un voyage à faire : le temps presse, car la belle saison passe ; le navire où nous sommes, fait eau et tient mal la mer, son équipage est mutin... » Enfin Manning confie à Pusey que c'est l'Eglise du Christ et non le Conseil privé qui est le juge suprême de la doctrine, et que cette conviction le rend fort perplexe.

Ces embarras, Pusey les éprouve, mais il trouve toujours son refuge assuré et triste « auprès des eaux de Babylone. » Sa grande préoccupation n'est pas de dégager sa conscience, qui reste en dehors de l'étreinte terrible du raisonnement ; c'est de sauvegarder l'honneur de son Eglise et d'apaiser les craintes de ceux qui sont ébranlés, et qui la trouvant avilie, esclave du pouvoir civil, voudraient la quitter. « La suprématie royale, dit-il à Maskell, n'est pas du tout ce que plusieurs pensent. Elle ne tend pas à faire l'Etat juge en matière de doctrine, mais à protéger les individus contre les préjudices temporels qui pourraient leur être causés par les cours ecclésiastiques. » — Fallait-il qu'il fût acculé pour se contenter de ces sophismes, — s'il s'en contentait !

Mais ces subtilités, même avec la patience par lui tant recommandée, ne suffisent plus à des âmes ardentes et logiques comme Dodsworth, qui lui écrit :

Vous avez été un des premiers à nous conduire à une appréciation plus haute de ce *Church System* dont la grâce sacramentelle est en vérité la vie et l'âme. A la fois, par précepte et par exemple, vous avez été parmi nous un des plus empressés à maintenir les principes catholiques. En pratiquant constamment et communément l'administration du sacrement de pénitence, en encourageant partout sinon en enjoignant la confession auriculaire, en donnant l'absolution sacerdotale, en prêchant le sacrifice propitiatoire de la sainte Eucharistie, comme l'application du sacrifice de la croix, et l'adoration du Christ réellement présent sur l'autel sous la forme du pain et du vin, en introduisant les livres catholiques romains que vous avez « adaptés à l'usage

de notre Eglise, » en répandant l'emploi des rosaires et des crucifix, en encourageant les dévotions spéciales à Notre-Seigneur comme celle de ses Cinq plaies,... vous avez beaucoup contribué à faire revivre parmi nous le système qui peut éminemment être appelé *sacramentel*. Et cependant, maintenant, quand par la miséricorde de Dieu sur nous, arrive une occasion solennelle d'affirmer et de fortifier la véritable clef de voûte de ce système, sans laquelle l'ensemble doit crouler, — pardonnez-moi de parler si franchement, — vous semblez déserter l'avant-garde. Vous semblez prêt à vous retrancher derrière... des définitions ambiguës qui peuvent être souscrites en divers sens.

Il ira même plus loin, suivi ou précédé par Maskell et Allies. Ensemble ils le prient de leur dire de quel évêque il tient le pouvoir qu'il s'arroge d'absoudre dans toute l'Angleterre : « Nous nous demandons alors avec répugnance et chagrin si la plupart des personnes à qui vous avez donné l'absolution ne sont pas encore dans les chaînes de leurs péchés. »

Pour répondre à ces questions terribles qui affligent Keble, il improvise une théorie : L'Eglise anglicane, dit-il, habituée à donner une large liberté à ses enfants, reconnaît à chaque prêtre le droit d'exercer partout le « pouvoir des clefs. » D'autre part, l'Université d'Oxford a toujours été exempte de la juridiction épiscopale. Enfin il déclare aigrement que de pareilles attaques ne peuvent profiter qu'à ceux qui ne veulent pas du tout de la confession. — Cette réponse, ses contradicteurs n'en perçoivent que trop l'infirmité. Quant à l'Université d'Oxford, elle était bien exempte de la juridiction épiscopale, mais quand elle était placée directement sous l'autorité du Pape.

Pie IX suivait le mouvement anglican avec une affectueuse anxiété. En 1848, Manning l'a trouvé peu au courant des hommes et des choses de l'anglicanisme : « Cela me fit sentir notre isolement, » dira-t il. Mais en 1849, quand il reçoit le docteur Allies, il lui dit avec quelle satisfaction il voit les Anglais chercher ardemment la vérité et ajoute : « Pusey, c'est un homme qui a fait beaucoup de bien ; il a ouvert la porte ; il a posé devant ses compatriotes le principe d'autorité qui est la première chose en religion, il a préparé la voie au catholicisme. » Il avait surtout confiance pour les éclairer dans Newman, qui en effet, au printemps de 1850, vient donner à Londres, dans la chapelle de l'Oratoire, ses fameuses lectures sur « les difficultés éprouvées par les anglicans dans l'enseignement catholique. » C'est à ses anciens amis surtout qu'il s'adresse, et avec quelle force de raison, quels accents du cœur !

Que voulait le *Mouvement ?* Lutter contre l'érastianisme ou la doctrine de la suprématie du pouvoir civil. Or l'affaire Gorham n'a-t-elle pas montré cette doctrine en acte ? Le *Prayer book* est un acte du *Parlement* qui remonte à deux cents ans : « Quand vous voulez reposer votre tête, vos jambes sont pressurées entre les articles, et quand vous voulez relever votre dos, votre tête se heurte au *Prayer book.* » Ils ne peuvent demeurer dans cette situation qui comprime leur liberté : « Vous êtes soumis à une destinée, la destinée de la vérité ; la vérité est votre maître, vous devez aller où elle conduit. Vous ne pouvez avoir foi dans l'Etablissement, dans ses sacrements ou ses préceptes. Vous devez le quitter, vous en séparer. »

Ne dites pas : « Je fais du bien dans ma paroisse... J'ai toujours des malades à visiter, des écoles à inspecter. Le soleil se lève et la pluie tombe, le jardin sourit comme d'habitude et un événement défini, extérieur, peut-il avoir changé la position de cette scène vivante dont j'étais le centre ?... Que m'importe le conseil privé ou l'archevêque de Cantorbéry, tant que je puis prêcher et catéchiser comme par le passé ? Je puis entretenir mon auditoire de la grâce des sacrements, du pouvoir de l'Eglise... »

Vous le pouvez, mais ne dites pas que vous êtes fidèles au Mouvement. C'est très bien de décorer vos chapelles, de revêtir des ornements splendides, d'user de vos livres d'offices et de vos chapelets, si vous avez Dieu présent parmi vous. Mais quelle moquerie, si vous ne l'avez pas ! Alors votre Eglise devient non une habitation, mais un sépulcre...

Ils ont beau résister, « ils sont nés pour être catholiques. » — « Ne refusez pas la grâce imméritée de votre Dieu très bon ; renoncez une fois pour toutes aux illusions de votre intelligence, brisez les chaînes de vos affections, et redressez-vous dans cette liberté qui est votre véritable héritage... Vous ne pouvez être comme les autres ! »

Oh ! quelle joie s'ils étaient tous réunis à lui, heureux dans la possession de la vérité ! « Ne soupirez-vous pas après l'heure où nous ne ferons plus qu'un ? »

Ces lectures sont merveilleuses de foi, de raisonnement, de cœur. Si elles n'ébranlent pas Pusey qui marche toujours dans son rêve, elles déterminent Maskell, Henry Wilberforce, Allies, Dodsworth, Laprimaudaye, lord Feilding, Monsell, Bellasis ; et Pusey demeure seul, voyant dans cette année 1850, terrible pour lui, s'éloigner ses admirateurs et ses meilleurs amis... Cependant il ne s'aigrit pas comme Keble que ces événements irritent, il ne maudit pas cette Eglise romaine qui lui arrache ses fidèles, et à ceux qui l'en sollicitent il répond : « Non, je ne veux pas faire de l'antagonisme à Rome, le fondement de l'union entre les défenseurs de l'anglicanisme ! » Cette attitude est d'un admirable loyalisme.

Quelques mois après, Pie IX rétablissait la hiérarchie dans l'Eglise d'Angleterre (29 sept. 1850), et l'on sait quels troubles surgirent que Wiseman apaisa par son *Appel* à son pays. John Russell, le premier ministre, dans une lettre de mauvaise humeur à l'évêque de Durham, a protesté contre « cette tendance de la suprématie de Rome sur le royaume d'Angleterre », et il a formellement signalé la complicité des puséystes, qui, par leurs pratiques nouvelles, « ont conduit leur troupeau, pas à pas, jusque sur le bord du précipice. » (4 novembre). Blomfield, évêque de Londres, et Samuel Wilberforce, évêque d'Oxford, accusent nettement Pusey d'avoir détaché les

âmes de leur Eglise en les dirigeant vers les idées et les formes catholiques. Puis c'est Manning et Hope qui abjurent (6 avril 1851) : « J'ai presque la tête perdue dans ma détresse, mande-t-il à Keble. Pourquoi n'a-t-il pas plu à Dieu de me faire mourir ? » Mais bientôt il se ressaisit, et fait ferme aux attaques. Il reste et il mourra fidèle à son Eglise, répond-il : « Quels qu'aient été mes péchés ou mes erreurs, je n'ai toujours eu devant moi, aussi loin que remontent mes souvenirs, qu'un seul objectif : servir Dieu dans le ministère de cette Eglise qui est aussi la sienne. »

Mais c'est en vain qu'il se défend : l'opinion anglicane l'a condamné, et vraiment il joue de malheur. S. Saviour's continue à lui causer de graves ennuis. A grand'peine il a remplacé ceux qu'il y avait établis et qui en 1847 ont pris le chemin de Rome. Or les nouveaux desservants, convaincus par l'affaire Gorham, se font catholiques à leur tour, tous, un excepté. Newman vient à Leeds pour recevoir l'abjuration de trois d'entre eux (avril 1851), et dans un sermon ému il recommande à ses auditeurs de prier pour l'âme de ceux qui ont fondé S. Saviour's. C'était désigner Lucy, mais surtout son père. Celui-ci accourt pour réinstaller une troisième fois des desservants à son église ; et il se heurte à une lettre publique de l'évêque déclarant qu'on a voulu y « imposer un système imité des pratiques du moyen âge. » — « Et l'on a vu, ajoutait-il, où cela conduisait ! » — Peu s'en faut même que Samuel Wilberforce ne lance l'interdit sur le malheureux Pusey.

III. — Etrange physionomie que celle de l'évêque d'Oxford. Il établit dans son diocèse les missions, les retraites ecclésiastiques, crée en 1854 le collège théologique de Cuddeston où il fait pratiquer la confession, il professe la foi en la présence réelle, toutes choses introduites par Pusey dans l'Eglise d'Angleterre, il accepte les pratiques de l'école, — et il en réprouve le chef. C'est qu'au fond il pense comme lui, il est indigné de l'abaissement de l'Eglise affirmé par le triomphe de Gorham, de la faiblesse de l'épiscopat, du mauvais choix des nouveaux évêques. Avec Gladstone il ne saurait admettre que « l'Etat assume habituellement la charge d'interpréter le *Credo*, » mais en même temps, et surtout, il est irrité que son diocèse soit devenu le centre du mouvement romanisant.

Toutefois il est nettement partisan de la haute Eglise, il veut la relever, l'honorer, lui rendre au moins une apparence d'autonomie et de liberté. C'est pourquoi il tient à faire revivre les anciennes « Convocations » qui existaient avant la Réforme. Il y en avait deux : celles des provinces de Cantorbéry et d'York. Elles se divisaient en une Chambre haute où siégeaient les évêques, et une Chambre basse, composée des représentants du clergé inférieur. Elles votaient les impôts à payer par l'Eglise, et s'occupaient des questions ecclésiastiques.

Comment ressusciter ces assemblées d'un autre âge ? Samuel Wilberforce était un homme d'habileté et de ressources, capable, disait Richard Cobden, d'être un premier ministre. Les difficultés aiguisaient son courage et son génie. Il obtint d'abord en 1852 l'autorisation de réunir pour un jour la Convocation afin de rédiger une pétition à la Couronne. C'était un premier pas. Le second fut fait en 1855 où elle siégea trois jours. Le mouvement se poursuivit les années suivantes, et comme l'affaire Gorham pesait toujours sur les esprits libéraux, on y agita la question d'un tribunal choisi pour régler les questions de doctrine. Quelle serait la constitution de ce tribunal ? N'y aurait-il que des évêques ? Il n'y fallait pas songer. Tout ce qu'on pouvait obtenir pour le moment, c'était l'adjonction de plusieurs évêques aux légistes du Conseil privé. C'est alors que deux partis se dessinèrent, représentés par Tait, promu évêque de Londres en 1856, et par Samuel Wilberforce.

Tait, successeur d'Arnold, ne l'égala point, mais ambitieux pratique et d'un esprit très délié, il savait ce qu'il voulait. Quand il fut élevé sur le siège de Londres, Ward, son ami, lui demanda s'il ne trouvait pas un peu lourde la responsabilité de cette position. — « Oui, sans doute, fit-il, mais je dois ajouter cependant en toute franchise que les entours en sont très agréables. » Point sectaire toutefois, il avait adopté comme système la modération froide, et gardait de bonnes relations avec Ward et Oakeley, ses anciens amis d'Oxford convertis au catholicisme. Sous ses dehors d'une froideur affectée se cachait cependant un cœur affectueux. Quand il apprendra en 1880 la mort du « cher Frédéric Oakeley, » il notera sur son journal : « Combien j'ai ressenti la séparation résultant de sa sécession à Rome ! Nous sommes restés plusieurs années éloignés l'un de l'autre. Mais depuis que je suis arrivé à Londres, j'ai essayé de le voir souvent, et ces renouvellements de la vieille intimité m'ont été très précieux. Il était un homme de Dieu et il sacrifiait tout ce que le monde a de plus cher à sa conscience. *Il est triste que cela l'ait égaré...* » Quelles illusions singulières recouvre cette étrange réflexion !

Sa doctrine était audacieuse. Pour lui, « la reine était théologiquement la tête de l'Eglise. » A elle de « décider les points de doctrine. » L'appel devait se faire de l'archevêque à elle, comme de l'évêque à l'archevêque. A elle aussi toute juridiction : « Dans les pays catholiques les évêques reçoivent mission du Pape ; dans notre pays ils reçoivent mission de la reine qui tient la place du Pape. » La reine était ainsi déclarée successeur des apôtres.

Sans qu'il parût s'en émouvoir, Tait revenait à la doctrine païenne qui plaçait les deux pouvoirs sur la même tête. Seule l'Eglise les a nettement distingués pour l'affranchissement des consciences, et il convient de faire remarquer, le flambeau de

l'histoire à la main, que seule l'Eglise empêche le monde de courir à la servitude et au servilisme où se ruent également anglicans, protestants, schismatiques et socialistes.

L'évêque d'Oxford était mu par des sentiments plus nobles, susceptible d'une plus grande générosité, mais aussi d'entraînements et de préjugés plus passionnés. Une belle nature toutefois, désintéressée et droite, s'appliquant à relever le niveau de l'Eglise, espérant limiter les empiétements de l'Etat, et qui devait être nécessairement battu dans les luttes que l'Etat engagerait contre les droits de l'Eglise anglicane. On le vit bien en 1857 quand le Parlement autorisa le divorce par un bill qui fut soutenu par Tait et par le primat en personne. Pusey en éprouva un profond chagrin.

C'était une défaite de plus, et s'il ne s'y habituait pas; il ne cédait pas non plus. En 1853, appelé à prêcher devant l'Université, il reprend son thème sur la réalité de la présence objective du Christ dans l'Eucharistie. Car s'il ne recherchait pas les difficultés, il ne les évitait pas non plus. Cette fois on laissa passer son discours. L'année suivante l'archidiacre Denison, dans la cathédrale de Wells, prêcha longuement la même doctrine. Il fut dénoncé et l'archevêque de Cantorbéry, le docteur Sumner, y censura les deux propositions suivantes : 1° Un culte est dû à la présence réelle, quoique invisible, du corps et du sang du Christ dans la sainte Eucharistie, sous la forme du pain et du vin. 2° Les méchants et les non-croyants reçoivent dans l'Eucharistie le corps et le sang du Christ. — Aussitôt Pusey et Keble accourent à son secours. Eux-mêmes cependant n'étaient pas absolument concordants sur ces deux points; Keble donnait plus à l'adoration, Pusey davantage à la communion réelle des méchants; mais ils acceptaient avec conviction l'ensemble de la doctrine. Malgré leurs efforts, le 22 juin 1855, le docteur Sumner jugea que sur ces points le langage de Denison était contraire à la doctrine de l'Eglise d'Angleterre. L'archidiacre refusa de se rétracter, et fut privé de son vicariat et de son archidiaconé.

Les puséystes remuent tout l'épiscopat, organisent des protestations contre « ce misérable jugement, » suivant le mot de Keble; ils ne recueillent que dix-huit signatures. Samuel Wilberforce s'abstient, et beaucoup d'autres comme lui, par peur du romanisme. Les signataires d'ailleurs avaient bien soin de déclarer qu'ils entendaient, quoi qu'on puisse dire, demeurer dans l'Eglise d'Angleterre. Heureusement que Denison eut recours à la Cour des Arches et au Conseil privé qui, sans juger au fond, annulèrent sa condamnation pour vice de procédure. Il échappait ainsi aux pénalités, mais l'intégrité du dogme restait atteinte. (1857 et 1858).

Même et nouvelle déconvenue à l'occasion du Rév. Forbes, un des fidèles disciples de Pusey, autrefois *vicar* de S. Saviour's, et maintenant évêque de Brechin, en Ecosse. Dans son premier mandement, en août 1857, il traita, conformément aux idées du maître, de la doctrine de l'Eucharistie. Il établit que le sacrifice eucharistique est substantiellement le même que celui de la croix, et qu'on doit adorer « le corps et le sang du Christ mystérieusement présent » sous les espèces consacrées. Les évêques d'Ecosse à leur tour s'en émurent, un synode se réunit en mars 1858; l'on jugea « que l'enseignement du répondant n'était pas sanctionné par les articles et les formulaires de l'Eglise, et était dans une certaine mesure inconciliable avec eux. » Les évêques cependant « limitèrent leur sentence à une déclaration de censure et d'admonition, » et ils « admonestèrent solennellement » l'évêque de Brechin « de mieux veiller dans l'avenir à ne pas donner matière au trouble et aux plaintes suscitées par son premier mandement. »

Pusey en fut navré : force en effet lui était de constater que sa doctrine, qu'il regardait comme la vraie doctrine catholique, était réprouvée par la majorité de l'épiscopat.

Malgré le départ de Newman que les Anglais irrités avaient qualifié de trahison, il n'avait cependant pas rompu avec lui, tant l'estime et l'affection qu'il lui portait étaient profondes. Lui, qui était sévère pour les autres convertis, lui pardonnait beaucoup : « Tous ont été gâtés par l'Eglise romaine, disait-il, excepté Newman dont la nature est si parfaite que rien, pas même son passage à Rome, ne peut l'altérer, et sauf Ward qui était déjà si mauvais qu'il ne pouvait devenir pire ! » C'est Ward lui-même qui rapportait ce propos dont il s'amusait beaucoup. Newman et lui ne se virent plus qu'une fois en septembre 1865, à Hursley, ainsi que nous le raconterons dans notre étude sur Keble.

IV. — Les épreuves et les combats ne cessent pas pour Pusey, il les recherche d'ailleurs bravement, en homme qui se sent investi de la mission de veiller sur l'Eglise d'Angleterre, régentée par l'Etat et trahie par ses évêques. Il est le guetteur qui observe et signale, puis l'homme d'action qui émeut et agite l'opinion. En février 1860 paraît sous ce titre incolore *Essays et Reviews*, un volume renfermant sept études d'auteurs différents, tous *clergymen* sauf un, Goodwin, à la tête desquels s'était placé, comme promoteur de l'œuvre, le Révérend Wilson, ancien fellow d'Oxford et *vicar* d'une paroisse. Il exposait son idéal d'une Eglise nationale, sans *Credo*, sans dogme, et presque sans sacerdoce. Les autres étaient Rowland Williams, vice-principal d'un collège ecclésiastique; Goodwin, un savant naturaliste de Cambridge, Temple, Jowett, Baden-Powell et Pattison. Jowett attaquait l'exégèse traditionnelle, et même l'inspiration des Livres saints. Goodwin opposait les découvertes de la science à la cosmogonie de la Bible. Les sept auteurs — *septem contra Christum*, ainsi qu'ils furent aussitôt appelés — déclaraient d'ailleurs

qu'ils n'étaient nullement solidaires de leurs doctrines réciproques.

La presse libre-penseuse exalta l'ouvrage, ce qui émut l'Eglise anglicane et particulièrement l'évêque d'Oxford, qui aussitôt le dénonça avec indignation. « Les auteurs des *Essays*, concluait-il, ne pouvaient avec honnêteté morale conserver leur position de *clergymen* dans l'Eglise établie. » C'était net et dur. Jusque-là l'Ecriture, la Bible, demeurait respectée comme la base intangible de la foi, et voilà qu'on osait y toucher, et des hommes d'Eglise encore ! « Les moutons courent le risque d'être dévorés par les bergers, écrit Pusey à Keble. Je ne me suis jamais senti aussi abattu que maintenant. » Chez lui l'abattement précédait toujours et présageait une activité dévorante. Comme professeur d'hébreu, il expose et réprouve ces nouveautés téméraires; comme prédicateur, il les flétrit; comme écrivain, il les réfute; comme homme d'action, il fait signer des milliers d'adresses. Les *Essayists* sont soutenus par le professeur Stanley dans la *Revue d'Edimbourg*, par tous ceux qui sont favorables à la critique allemande, et il s'en trouve jusqu'à la Cour : le prince Albert d'abord, puis la future impératrice de Prusse. Les évêques étaient fort indécis. Mais sous la pression de leur clergé, ils durent se prononcer et firent aux adresses une réponse collective où, sans nommer les *Essays*, ils exprimaient « leur peine que des *clergymen* de leur Eglise eussent soutenu les opinions qui leur étaient dénoncées, et qui ne pouvaient se concilier avec la souscription loyale des formulaires de l'Eglise. » Ils verraient s'il fallait déférer ce livre aux cours ecclésiastiques (février 1861).

C'est Wilberforce qui avait rédigé cette lettre, qui fut signée par vingt-quatre évêques, parmi lesquels on fut surpris de voir Tait, évêque de Londres et ami de Stanley. Il est vrai que plus tard il s'opposa aux poursuites, mais Wilberforce insista. Comme Williams et Wilson avaient été déférés à la cour des Arches, on attendit. Celle-ci rendit son jugement en décembre 1862. Les accusés furent convaincus d'avoir nié dans leurs écrits l'inspiration des Ecritures, ainsi que l'éternité des peines, et condamnés à une année de suspension. Mais ils avaient la ressource de l'appel au Conseil privé dont on connaissait les décisions larges. Ils en usèrent.

Aux quatre juges laïques du Conseil privé on adjoignit trois assesseurs, les archevêques de Cantorbéry et d'York, et Tait, évêque de Londres. L'affaire traîna de longs mois. Elle fut plaidée en juin 1863. Pusey agissait sur Tait jusqu'à l'importunité : « J'ai peur des légistes, lui mandait-il, c'est la plus grande crise qu'ait jamais traversée l'Eglise d'Angleterre. » C'était un peu son mot favori, car, en ces matières, tout lui paraissait important, gros de conséquences. Enfin le 8 février 1864 seulement, la Cour rendit son jugement : « Les formulaires et les articles de l'Eglise, disait-elle, n'empêchent ni de soutenir que certaines parties de la Bible n'ont pas été écrites sous l'inspiration du Saint-Esprit, ni d'espérer que le châtiment des méchants ne sera pas éternel. »

Et elle acquittait les accusés et condamnait leurs dénonciateurs aux dépens.

On ne saurait exprimer la joie de toute l'*Eglise Large*. « Désormais, écrit Stanley, il est fixé pour toujours que l'Eglise d'Angleterre n'admet ni l'inspiration verbale de l'Ecriture, ni l'imputation des mérites, ni l'éternité des peines. J'espère que tout ira maintenant facilement et qu'on pourra lire réellement la Bible sans ces épouvantables cauchemars. Dieu en soit remercié ! » Il venait d'être promu au poste très lucratif de doyen de Westminster, il était satisfait. Fort bien, mais qu'est-ce qu'il restait de l'Ecriture ? C'est ce que demandait Pusey en levant les bras au ciel. La *Basse Eglise* même partage ses craintes, aussi fait-il un appel à tout le clergé pour l'inviter à signer une déclaration affirmant la foi de l'Eglise dans l'inspiration de la Bible et dans l'éternité des peines. En peu de semaines il réunit 11.000 signatures, — celles de la moitié des *clergymen*. — C'était surtout le clergé inférieur qui avait protesté. En même temps une adresse des laïques recueillait 137.000 adhérents. Wilberforce alors reprend courage et à la Convocation d'avril suivant, malgré les efforts de Tait et de Stanley, il fait prononcer une condamnation synodale contre les *Essays* qui « contenaient un enseignement contraire à la doctrine reçue par l'Eglise d'Angleterre en commun avec l'Eglise catholique tout entière. »

Cette condamnation était purement platonique, elle montrait cependant la vitalité de la Convocation, et la Chambre des Lords s'inquiéta de cet essai d'indépendance. Lord Houghton demanda si elle n'avait pas excédé ses pouvoirs et si le primat n'avait point encouru les pénalités légales, qui pouvaient se traduire par une amende de trente mille livres. Le chancelier affecta le plus profond dédain : « L'acte est illégal, dit-il, mais sans importance. Le texte de la condamnation ressemble à une anguille qui vous glisse dans les doigts quand vous voulez la saisir. A vrai dire, ce n'est rien ! »

C'était impertinent et habile [1].

Mais pour un triomphe passager, que de déceptions pour Pusey ! Il exprima sa pensée touchant le jugement du Conseil privé dans une lettre au directeur du *Record* à laquelle Manning répondit, mais en élevant et en élargissant le débat. Il étudiait l'action de l'Esprit-Saint dans l'Eglise anglicane : « Celle-ci a reçu la grâce du baptême, dit-il, plusieurs de ses membres l'ont conservée, un grand nombre vivent dans une ignorance invincible. Cette Eglise enseigne une bonne part des vérités ; rien d'étonnant que ces vérités donnent des fruits. Mais je ne puis regarder l'Eglise anglicane

[1] Voir *La Renaissance catholique en Angleterre*, par M. Thureau-Dangin, t. II, ch. VIII : « High Church » et « Broad Church. »

comme le grand boulevard contre l'infidélité dans ce pays. Elle favorise au contraire l'incrédulité en niant les vérités qu'elle a rejetées. »

Pusey mit de longs mois à piocher sa laborieuse réplique qui parut en 1865 sous ce titre : « L'Eglise d'Angleterre, portion de la seule sainte Eglise catholique du Christ, et moyen de restaurer l'Unité visible. *Eirenicon.* Lettre à l'auteur de l'*Année chrétienne.* »

Il s'y faisait une Eglise à lui, idéale et très large, y ressassait de vieux arguments cent fois réfutés, mais restés incrustés dans son cerveau habitué à ne point tenir compte des arguments des autres, et il y dénaturait la dévotion à la sainte Vierge où il persistait à voir de l'idolâtrie. Manning, qui était alors archevêque de Westminster, n'en retint que l'idée d'Union :

Pour ma part, écrivit il à son clergé, s'il m'est permis de parler de moi-même, il y a plus d'un quart de siècle que l'idée, que le nom d'Union me tient tellement l'esprit qu'on m'en a fait un reproche. Durant ces longues années, il fut dans le désir de mon cœur, dans la pratique de ma prière, de voir entrer dans l'Unité catholique, non pas seulement les membres du corps anglican, mais ces millions de dissidents, ce nombreux peuple anglais, en particulier cette multitude de pauvres, nobles de cœur, afin de les attacher par un lien de plus, celui de la paix et de la vérité. Nous croyons que l'Union serait un très précieux bienfait, moins précieux seulement que la vérité. Il n'y a pas de chose que nous ne voudrions faire ou souffrir, avec la grâce de Dieu, pour effectuer ou mettre en branle la réunion de tous, pour amener à l'unité de l'Eglise quiconque est en dehors du bercail. Donc nous prierons de cœur pour que celui qui a inspiré et entretenu ce désir d'union le conduise à bonne fin et le réalise [1].

Allies, devenu catholique, répondit à Pusey pour établir la doctrine de l'ancienne Eglise sur l'Unité et pour signaler chez les anglicans les dispositions d'endurcissement obstiné et de routine des anciens Donatistes. Quant à Pusey, il crut devoir réimprimer le fameux *Tract 90* de Newman, avec des additions de Keble. Toujours la folle espérance d'accommoder les trente-neuf articles avec la doctrine catholique ! C'était le moyen d'indisposer de nouveau l'épiscopat anglican, qui voulait laisser dormir ces questions brûlantes, et de blesser les catholiques, car il leur prêtait des erreurs manifestes, et attaquait leur dévotion à l'Immaculée Mère de Dieu.

Newman aussi répondit, mais avec son cœur beaucoup plus qu'avec son esprit. Ces pages revêtent un caractère d'affection qui montre toute la tendresse et la bonté de son âme :

Tous ceux qui désirent, après des divisions si nombreuses et si prolongées, l'union des chrétiens, n'éprouvent qu'un sentiment de joie, mon cher Pusey, en voyant, par votre récent volume, que vous avez trouvé votre chemin, puisque vous faites des propositions précises en vue du grand but à atteindre, puisque vous offrez les bases d'une entente et les conditions auxquelles vous apporteriez votre concours à cette œuvre. Il n'est pas nécessaire que nous descendions aux détails de votre projet, aux principes qu'il suppose nécessairement, pour donner un salut de bienvenue à ce fait important, savoir que vous et vos amis jugez sans imprudence l'heure venue de tourner vos regards et votre réflexion vers une telle entreprise, avec la connaissance personnelle que vous avez du corps anglican, avec votre expérience de ses congrégations et de ses tendances. Ne fussiez-vous qu'une individualité dans cette Eglise, qu'une sentinelle au sommet d'une haute tour dans la métropole de l'opinion religieuse, nous écouterions naturellement avec intérêt ce que vous auriez à nous apprendre de l'état du ciel, si la nuit s'avance, quelles étoiles se montrent, si les nuages s'amoncellent, quelle est la situation des trois grands partis que l'Anglicanisme compte dans son sein : sur chacun d'eux, à cette heure, quelle action exercent la politique et la science. Vous n'entrez pas dans ces questions, mais le pas que vous venez de faire est évidemment la mesure et la résultante de la conviction que vous vous êtes faite sur toutes ces choses.

Il voudrait se persuader que Pusey veut sincèrement l'union et qu'il est prêt à y travailler efficacement, même en sacrifiant ses propres idées sur certains points, et il lui représente qu'il n'est pas une simple individualité : « Depuis sa première jeunesse il s'est dévoué à l'Eglise d'Angleterre, et après quarante ou cinquante ans d'un labeur sans relâche à son service, ses racines et ses branches s'étendent dans toutes les parties de son vaste territoire. » Il a été plus que tout autre l'agent infatigable de la vérité, quoiqu'il ne soit pas allé jusqu'au catholicisme ; il jouit d'une grande influence, il ébranlerait les multitudes ; que d'hommes se réjouiraient le jour où il viendrait à l'union, « à la communion avec le siège de Pierre », et quelle jouissance pour lui qui rentrerait au vrai bercail !

Mes conjectures se basent sur l'expérience de ce que j'éprouvais moi-même quand j'étais encore dans l'Eglise anglicane. Je me rappelle bien à quel point je me sentais, au plus intime de mon être, un séparé, un exilé, toutes les fois que j'extrayais des rayons de ma bibliothèque les volumes de saint Athanase ou de saint Basile et que je me mettais à les étudier. Plus tard, au contraire, quand je fus entré dans le catholicisme, avec quel bonheur je les baisais, ces mêmes livres, dans le sentiment profond qu'ils me rendaient bien plus que je n'avais perdu. Ma pensée s'adressant directement aux saints qui avaient légué ces œuvres à l'Eglise, je disais sur ces pages : « Vous êtes miens maintenant, et je suis vôtre, en dehors de toute erreur. »

Il lui reconnaît le droit d'exposer ses difficultés et ne s'étonne point qu'il stipule des conditions, bien qu'il ne « leur accorde aucun assentiment ». Mais des représentations telles que les siennes sont faites pour être mises en discussion : « Elles confirment les mensonges nationaux et servent à éclairer le fond. »

Maintenant je commence. Après avoir accordé autant qu'il m'a été possible, je suis obligé en toute honnêteté de vous dire que je crains, mon cher Pusey, de venir vous peiner. J'ai confiance cependant, mon très cher ami, que finalement vous ne me garderez pas rancune si je vous dis ce que je dois nécessairement vous dire à moins de ne vous rien dire du tout, savoir que votre livre, dans ses questions comme dans sa manière, est fait pour blesser ceux qui vous aiment bien, mais qui aiment encore plus la vérité. Voilà comment, avec les

[1] *Dublin Review*, avril 1866.

meilleures raisons et les meilleures intentions, *cædimur et totidem plagis consumimus hostem*. Nous vous portons un coup droit, et vous nous le rendez. Vous vous plaignez que nous soyons « sévères, exigeants, non sympathiques », et nous vous répondons que vous êtes, vous, mal gracieux, irritant. Mais tout au moins nous n'avons pas fait profession de composer un Eirénicon quand nous vous traitons en adversaire. Dans le vieux temps il fut un personnage qui portait un sabre enguirlandé de myrte. Excusez-moi : votre branche d'olivier, vous la lancez comme une charge de catapulte.

Il terminait sa lettre dans l'octave de l'Immaculée-Conception, aux approches de Noël : « Puisse, conclut-il, l'influence sacrée de ce temps nous incliner tous à l'Union ! Puisse-t-elle détruire toute amertume de votre côté et du nôtre ! Puisse-t-elle de notre côté éteindre tout sentiment d'antagonisme jaloux, aigre, orgueilleux, fier ; du vôtre, faire disparaître ce raffinement dans l'argumentation captieuse, porté à la glose, fastidieux ! Puisse la radieuse, la douce Dame, la bienheureuse Vierge Marie, vous subjuguer par sa miséricorde, se venger elle-même de ses ennemis en intercédant efficacement pour leur conversion ! [1] »

Ce n'était point l'habitude de Pusey de répondre à ses adversaires, autrement que par un long et doctoral traité. Cette fois il répondit, car un tel contradicteur l'honorait, mais Newman eut aussi son traité de 530 pages. Çà et là il revient sur le passé, sur l'amitié d'autrefois, alors qu'ils n'avaient qu'une pensée, et il remercie son ancien ami de ses procédés affectueux : « Je n'ai pas écrit contre vous, dit-il, mais sur vous. » Puis il dogmatise : « Si l'union se fait, les difficultés qu'il a exposées empêcheront qu'on oblige l'Eglise anglaise à enseigner la doctrine romaine sur Marie, comme vient de le faire Faber. » En somme il faudrait que l'Eglise de Rome lui fît beaucoup de concessions sur le dogme, pour qu'il se décidât à aller à elle.

On trouve en lui parmi ses éternelles illusions un fonds d'orgueil blessé, avec beaucoup de cette science qui enfle, qui s'emprisonne dans le raisonnement et l'érudition, et ne parvient pas à aboutir. Il posait mal les questions, définissait mal les termes, et se cantonnait dans des mots heureux mais qu'il finissait par rendre vides. Tel ce mot d'Union qui l'occupe en ses dernières années. « L'absence d'amour, de prière et de vertu, écrivait-il, sont les vrais obstacles à la Réunion. » Il rêvait d'unir toutes les Eglises, romaine, orientale, schismatique, anglicane, mais il ne faisait pas un pas pour atteindre ce but, et commençait par poser des conditions, se réputant infaillible. Absence d'humilité. Il était remuant plutôt que remueur, agité plus qu'agitateur, et son génie particulier n'avait rien de la haute et douce sérénité, de l'étendue compréhensive ni de la simplicité sans parti pris de Newman. On ne saurait le comparer à Moïse qui n'entra pas dans la Terre promise, mais qui du moins put l'apercevoir des sommets du Nébo.

[1] Newman, *Letter tho Rev. E. B. Pusey d. d. on his recent Eirenicon*, London, 1866.

Lui il ne vit pas la Terre promise, Rome, et il ne l'aima point. Il voulait se passer d'elle, parvenir à la vérité sans elle, et il lui répugnait de lui devoir quelque chose. Il fut la cloche, « vase plein de rumeurs », dit le poète, qui appelle les autres, cloche vide avec ses rumeurs vagues et ses sonorités savantes. Les autres vinrent, il resta, continuant à sonner les mêmes mélopées religieuses.

M. l'abbé de Madaune raconte que le 15 août 1879 il partait pour Birmingham afin de consulter lui-même Newman sur les conséquences du Mouvement, le ritualisme et toutes les questions qui passionnaient l'opinion anglaise. Dans le cours de l'entretien il demanda : « Ne pensez-vous pas que nous pouvons espérer encore que Pusey deviendra catholique ? » — « Après quelques secondes de silence, d'une voix plus lente, plus recueillie, presque pénible, Newman accentua ces mots : — Non, je ne crois pas... Je pense que Pusey ne se convertira jamais. »

L'illustre cardinal eut la douleur de voir son ami mourir dans l'anglicanisme, bien qu'il eût été appelé à son chevet, mais il croyait à sa bonne foi (1882).

Dans son *Eirenicon*, Pusey, évoquant le souvenir d'une maladie grave qui avait failli l'emporter, écrivait :

« C'est peut-être le lieu de rappeler un moment très sacré de ma vie quand, il y a seize ans, la fièvre augmentant sans cesse et mes forces diminuant devant l'inefficacité évidente des remèdes, ma mort, de jour en jour, devenait plus imminente.

« Alors s'il eût plu à Dieu de me faire mourir, j'aurais exprimé la confession de ma foi en ces termes : « Je crois explicitement tout ce que je connais que Dieu a révélé à son Eglise, et implicitement toute chose, s'il l'a révélée, que je ne connais pas. Plus simplement, je crois tout ce que l'Eglise croit. » Telle est l'habitude de mon esprit à cette heure. C'est ce que je fais profession de croire quand je dis à Dieu : « Je crois l'Eglise une, catholique et apostolique [1]. »

Sa vie fut rudement éprouvée, il vit se séparer de lui la plupart de ses amis, et il restait semblable à un vieil arbre dont on aurait coupé une à une presque toutes les branches. Cette Eglise à qui il s'était voué corps et âme ne lui causa que des amertumes, et il n'était occupé, comme un père faible, qui ne peut se décider à renier sa fille inconséquente, qu'à atténuer, à excuser ou à pallier ses défauts. Sa valeur scientifique et morale n'en fut pas moins considérable, il créa un puissant courant catholique. Le Puséysme a disparu, mais sur ses débris féconds a poussé le Ritualisme qui, en vertu de la logique des choses, produira des fruits catholiques, par la patience.

[1] M. l'abbé de Madaune, *La Renaissance du catholicisme en Angleterre*, p. 462-463.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Le monde des vivants, par Jacques Debout. — Un vol. in-12 de 300 p., 3 fr. 50. — Paris, Beauchesne.

Ceci est un roman qui a paru l'an dernier dans la *Quinzaine*. L'auteur est un prêtre fort connu à Paris, fondateur d'une œuvre d'apostolat populaire qui, dit-on, jette de bonnes semences dans une terre que l'on était trop porté à croire ingrate. Son livre est un roman d'apostolat social. D'aucuns le trouveront étrange, et n'auront pas tort. D'autres le clameront superbe, splendide, magnifique, et n'auront pas de peine à motiver leur enthousiasme.

Il bouillonne d'ardeurs apostoliques, ce livre, mais il n'est pas d'ardeur si pure qui n'ait besoin d'être contenue, et je crois que les ardeurs de Jacques Debout ne savent pas ce que c'est que se contenir. Il dit dans sa Préface qu'il bénira Dieu « si ayant lu ces pages, une seule âme entend et comprend ces paroles du Maître *(Je suis le Pain de vie... Je suis l'eau vive...)*. » Qu'il bénisse Dieu donc, de tout son cœur ! Son livre certainement est de nature à réveiller bien des endormis. Il pourra être le coup de foudre pour bien des timides. Il pourra être salutaire aux prêtres dont le tempérament est précisément tout le contraire de Jacques Debout. Aux prêtres de la trempe de Jacques Debout il pourrait être source d'illusions.

Car il y a, dans ce livre, des vues merveilleuses sur la puissance de l'amour ; et certainement il n'est pas une des phrases de l'auteur qui ne puisse, en tel cas particulier, trouver sa justification. Mais aussi, que le terrain est glissant ! et que l'illusion est proche !... Faut-il insister ? Jacques Debout va nous traiter de philistins ! Cet amour tout-puissant qu'il nous prêche, c'est sans doute en définitive l'amour de Dieu : mais par quelles voies semées de précipices il nous y conduit ! Il résout toutes flammes humaines en amour de Dieu ; et je sais bien que la grâce de Dieu fait de même et que Notre-Seigneur a résolu en amour divin les ardeurs de Madeleine. Mais ces flammes humaines, si la grâce de Dieu les transfigure et les surnaturalise au creuset de l'amour divin, tout au moins ne dit-on pas qu'elle les crée tout exprès pour nous en faire admirer la radieuse transmutation ; et j'ai peur que le livre de Jacques Debout ne soit précisément de nature à en créer. Avec les humaines amours, quand nous les trouvons existantes devant nous, faisons de l'amour de Dieu, si nous le pouvons, oui évidemment, comme Dieu lui-même fait du bien avec le mal et tire de nos péchés la matière de nos repentirs et de notre sainteté future. Mais ne faisons pas le mal pour qu'il en arrive du bien !...

Et voici Jacques Debout qui se lève pour me dire qu'il n'y a pas, dans son livre, d'amours criminelles. C'est vrai. Il n'y a que des amours, comment dirai-je, des amours apostoliques, d'une pureté idéale, trop idéale ! Tout de même, ces amours-là ne figurent point encore parmi les moyens classiques d'apostolat. Qu'est-ce encore que ce mot de « classique » qui vient là de m'échapper, et comme certaines gens doivent nous trouver vieux jeu !... Ce n'est point par ces amours que sainte Thérèse a collaboré à l'apostolat de saint François-Xavier. Ce n'est point par là que les vrais apôtres frayent la voie à leur apostolat, sauf dans le mariage, où l'amour conjugal est, de par la définition même du sacrement, moyen de sanctification ; mais il n'y a pas de mariage dans *Le monde des vivants!* — « L'âme de Jacques se sentit terrassée au dedans de lui-même, comme Paul jadis par le coup de soleil de Dieu, car dans les yeux simples de la jeune fille il avait cru voir tout à coup flamboyer un monde ! » — « Il regardait la madone. Mentalement, il lui disait : — C'est vous que j'avais vue, quand j'ai cru voir cette vierge, votre petite sœur. » — « Le soir était une féerie... Ce fut une incandescence de toutes choses. En une minute, le ciel, le bois, l'eau, la barque et les deux jeunes gens s'incendièrent d'un rose inouï..., ce rose était tellement doux qu'il devait être plutôt l'ombre de la Vierge-mère penchée sur la terre à cette heure-là. Les jeunes gens le comprirent. Leurs quatre mains se joignirent en une seule, les flammes de leur regard furent une seule flamme qui monta et se fondit dans l'abîme rose du ciel... » — Et cette promenade nocturne en barque, avec accompagnement du *Lac* de Lamartine, ces fiançailles mystiques, cette entrée au couvent pour en sortir après quinze jours, et ce bois qui bruit doucement au baiser des fiançailles, et l' « attitude maternelle » des branches qui s'inclinent, des arbustes qui se couchent... et cette « béatitude inouïe » qui les inonde : « Alors se leva un grand bruit et le bois devint un orgue formidable qui chanta : Dieu est Amour ! »

J'ai cité ces choses. J'aurais pu en citer d'autres, très belles. Après ce que je viens de dire, on me croira si j'ajoute que le livre est riche d'idées généreuses. On ne m'aurait pas cru si je m'étais borné à dire, sans plus, qu'il peut être dangereux. Il sera dangereux à ceux qui seraient tentés de trop le goûter et de tomber sous le charme de toutes ces envolées mystiques. C'est pourquoi on hésitera beaucoup avant de lui faire place dans une bibliothèque paroissiale et de le laisser aux mains de jeunes filles qui ne seraient que trop enclines à s'imaginer que le secret des conversions d'anarchistes est dans l'azur de leurs yeux.

Les Enfants perdus du romantisme, par Henri Lardenchet. — Un vol. in-12 de 290 p., 3 fr. 50. — Paris, Perrin.

Ah ! ces « enfants perdus, » ce ne sont pas les plus grands, et la fortune ne leur a pas souri. Mais ce furent quelques-uns des plus touchants, des plus aimés ; et comment ne pas les trouver aimables dans leur infortune et leurs famines ? Ils sont morts jeunes, autour de la trentième année, quelques-uns autour de la vingtième : c'est donc que les dieux les ont aimés ! A peine même étaient-ils des jeunes gens : des « enfants » plutôt, dirait-on.

Hégésippe Moreau, Jean-Pierre Veyrat, Louis Berthaud, Georges Farcy, Charles Lassailly, Imbert-Galloix, Armand Lebailly, Napol le Pyrénéen ! noms oubliés aujourd'hui, si rayonnants jadis ! C'est toute la poésie du romantisme, dégagée des calculs de la vie réelle ; c'en est l'idéal dans toute sa naïveté ; c'en est la fleur bleue ; c'en est le tohu-bohu, inorganique mais si plein de promesses !

C'est en compagnie de ces « innocents, » qui nous disent tout, que l'on surprend le mieux le fond très attirant du romantisme, ce qu'il recélait d'illusions, ce qu'il voulait avoir aussi de généreux.

Et puis, ces enfants étaient des Cénacles, eux aussi ; ils fréquentaient chez les plus grands ; ils nous content tout ce qu'ils y ont vu et éprouvé ; et ils nous permettent de prendre ainsi, à travers leurs âmes d'enfants, la vue mouvante de toute l'effervescence romantique et la psychologie d'une génération débordante de vie. Outre la table analytique, une table alphabétique de noms propres (qui ne contient pas moins de huit pages) vous donne tout de suite un aperçu de la richesse documentaire de ces études. L'auteur en est d'ailleurs animé d'un excellent esprit ; et quelques-unes de ses bonnes pages ont paru déjà dans nos revues catholiques (notamment dans la *Quinzaine*). Il aime beaucoup ses « enfants, » qui certes ne sont pas des saints, ni des

modèles de vie ordonnée et régulière : enfants prodigues souvent, mais si enthousiastes, si désintéressés, et que l'on sent si près du retour !... D'autres aujourd'hui sont plus « ordonnés, » calculent plus : en sont-ils plus sages ? Hervé-Bazin a tracé, dans un charmant opuscule, l'idéal du « jeune homme chrétien » : à beaucoup de nos romantiques il manque d'être « chrétiens ; » à d'autres aujourd'hui il manque d'être « jeunes ». Qui garde sa « jeunesse » quand même, retrouve aisément le chemin de l'Evangile ; mais si de notre jeunesse il ne nous reste plus que cendres, où veut-on que se reprenne à germer la grâce ?

L'esprit démocratique, par Marc Sangnier. — Un vol. in-12 de 290 p., 3 fr. 50. — Paris, Perrin.

Personne certainement en France, à l'heure qu'il est, qui n'ait entendu parler de Marc Sangnier et du *Sillon*. Nulle œuvre n'est plus populaire ; nulle n'a plus fait pour le relèvement social de demain. Elle est une de nos plus belles espérances. Elle a eu, à son aurore, les bénédictions de Léon XIII ; et Pie X accueille Marc Sangnier comme son enfant de prédilection. D'aucuns parmi nous, qui se font chaque jour plus rares, poursuivent le *Sillon* de leur mauvaise humeur : ceux-là ne le connaissent pas, car il n'est pas possible d'approcher Marc Sangnier et le *Sillon* sans les aimer d'amour. On peut épier chez eux, dans l'ardeur du corps à corps, un mouvement précipité, une parole preste : qu'est-ce que cela ? Ils sont les premiers à se reprendre, à se corriger ; ils appellent les fraternelles critiques ; mais pour des journalistes qui se croient chrétiens, quel pitoyable rôle, et digne d'un Vadécard, que de se poster en embuscade, épiant le moindre prétexte de gonfler la voix et de crier au scandale contre les défenseurs de l'Eglise !

Au *Sillon* l'on écrit peu ; et l'écriture, quand on en y fait, est de l'action. Je crois que ce volume est le premier de quelque haleine que Marc Sangnier ait publié. Ce sont des pages où il a dû préciser en hâte, sous le feu de l'ennemi, quelques idées. Il ne les destinait pas à la publicité ; il les donne, sur des instances autorisées. On n'y cherchera point un traité didactique et complet ; on y trouvera des vues aussi larges que chaudes, de merveilleux coups d'aile qui nous soulèvent et nous ouvrent des horizons lumineux et nets sur l'avenir du christianisme en notre pays, sur la méthode à suivre, sur le devoir de chacun, sur l'harmonie nécessaire des grandes idées qui nous sont chères à tous et dont on a eu tort d'accentuer quelquefois l'antinomie : démocratie et hiérarchie, christianisme et démocratie, tradition et progrès, discipline et liberté...

Voilà un livre qui doit être lu par toute notre jeunesse catholique et par tous ceux qui ont à prendre contact avec elle.

A la suite du Maître, par l'abbé L. Poulin. — Un vol. in-12 de XIV-480 p., 3 fr. 50. — Paris, Téqui.

A la suite du Maître, en trente-six chapitres, nous redit quelques-unes des plus belles paroles de l'Evangile, les béatitudes, la pénitence, la croix, l'humilité, la foi, la confiance, l'amour, le pardon, la miséricorde, l'*Alleluia*.

Est-ce un livre de méditations ? de réflexions intimes ? d'effusions pénétrées ? d'allocutions pressantes ? C'est tout cela à la fois, et chacun de ces chapitres est tout cela à la fois, tous les tons évangéliques s'y mêlent et s'y réunissent dans une harmonie profonde, recueillie toujours et débordante, débordante sur les âmes parce que recueillie en Jésus.

Vous pouvez ouvrir ceci à n'importe quelle page : vous serez heureux, vous serez éclairé, fortifié, consolé, encouragé, soulevé, et toujours ramené avec suavité et fermeté au sentiment de votre humilité.

Ceux qui ne connaissent pas M. Poulin vont trouver que je verse dans l'éloge. Ceux qui l'ont entendu ne fût-ce qu'une fois auront son livre en mains avant qu'aient paru ces lignes. Nulle prédication n'a été plus multipliée et plus active que la sienne à Paris et dans tous les quartiers de Paris, en ces dernières années ; et je ne puis m'empêcher d'ajouter que nulle ne vous laisse une plus forte et plus complète impression de ce que doit être la parole d'un apôtre. On l'écoute pendant des heures, et toujours avec un bonheur intense qui vous remue profondément et vous met l'âme en renouveau. Est-il beaucoup de prédicateurs dont on en puisse dire autant ? M. Poulin vient de quitter son cher vicariat de Sainte-Clotilde et d'être appelé par le cardinal-archevêque à la cure de Ménilmontant, le poste le plus difficile et le plus périlleux de la capitale, le quartier (60.000 âmes) le plus travaillé de haines sociales et religieuses : mais sur toutes les lèvres vous ne recueillez qu'un cri : Si quelqu'un peut faire du bien à Ménilmontant, c'est M. Poulin ; et si M. Poulin n'y faisait pas de bien, c'est qu'il n'y aurait pas de bien à faire et que l'heure de la Providence n'aurait pas encore sonné pour cette malheureuse agglomération.

Un Saint, par Paul Bourget. — Un vol. in-12 de 294 p., 3 fr. 50. — Paris, Plon.

Dans ce nouveau volume de l'édition définitive des œuvres de Paul Bourget, on a recueilli quelques nouvelles et groupé de délicates figures qui ont toutes un air de parenté et donnent l'impression très pure et très nette d'âmes supérieures dont la supériorité apparaît adorablement simple et qui trouvent dans leur simplicité même le secret d'une élévation morale incomparable.

Plusieurs de ces nouvelles avaient déjà été publiées en divers recueils (*Un Humble ; — Un Joueur ; — Antigone ; — Aline*, redoutable plaidoyer d'un enfant contre les secondes noces ; — etc.). L'une au moins est inédite : l'*Ancêtre,* qui nous met si largement à nu la torture morale du descendant d'un illustre soldat de l'épopée napoléonienne, momentanément hésitant entre l'honneur et l'intérêt du Nom, et baigné ensuite si candidement dans « cette émotion si particulière qui nous inonde l'âme d'une mélancolie et d'une sérénité presque surnaturelles quand nous avons acquitté une dette sacrée envers un mort. »

Celle qui donne son titre au livre, la plus longue, *Un Saint*, avait été tirée, il y a une douzaine ou quinzaine d'années, en plaquette de luxe, aujourd'hui épuisée. On sera charmé de la retrouver ici. Elle est de l'époque qui a précédé le retour de M. Bourget à la foi : mais qu'il était déjà près de nous ! et quelle douloureuse confession dans ce cri de la p. 52 : « N'étais-je pas plus malheureux encore, moi qui aurai passé ma vie à comprendre également l'attrait criminel de la négation et la splendeur de la foi profonde, sans jamais m'arrêter ni à l'un ni à l'autre de ces deux pôles de l'âme humaine ? » Les récits de Bourget sont conduits lentement, très lentement, avec une minutie d'analyste ; mais, quand on arrive au terme, comme on est heureux d'embrasser du regard tout l'ensemble avec tous les détails, et de voir comment aucun de ces détails n'est inutile et comment tous viennent se fondre d'une coulée dans l'impression finale ! Ces quatre-vingt-dix pages de *Un Saint*, qui nous promènent si placidement, et pour le seul plaisir paresseux de nous promener, semble-t-il, à travers les cloîtres du couvent « nationalisé » de Monte Chiaro, comme on les sent nécessaires ensuite quand on en voit l'aboutissement ! et comme l'on voit qu'aucune n'était de trop pour nous donner l'intelligence de tout ce qu'il y a d'héroïsme et de christia-

nisme profond dans la délicatesse si simple de ce bon moine, « le Saint », toute simple mais si divine qu'elle opère un miracle, une conversion...

Ces pages peuvent être mises entre toutes les mains. Elles n'ont rien de romanesque et risquent fort de ne pas plaire aux personnes romanesques, toujours pressées et en quête d'émotions rapides et capiteuses.

Maxime Gorky, *L'Œuvre et l'Homme,* par le vicomte E.-M. de Vogüé, de l'Académie française. — Plaquette in-12 de 80 p., avec portrait, 1 fr. — Paris, Plon.

Le nom de Gorki a volé, ces dernières semaines, sur quantité de lèvres qui eussent été fort embarrassées de dire quelque chose de l'écrivain. Sa renommée littéraire est d'assez fraîche date : c'est en 1892 que des feuilles de province, en Russie, publient ses premiers essais ; c'est en 1901 que le *Mercure de France* l'introduit, chez nous, dans sa *Collection d'auteurs étrangers.* Et c'est en 1901 aussi que M. de Vogüé lui consacra dans la *Revue des Deux-Mondes* le travail qui paraît aujourd'hui en tirage à part. Ce qui fait la saveur de Gorki, c'est que l'écrivain chez lui est inséparable de l'homme ; son œuvre n'est que la transcription de sa vie, et l'on se rappelle, en le lisant, le mot de La Bruyère : « On s'attendait à un auteur, on trouve un homme. » Le malheur est que cette vie fut fort étrange : nous voyons Gorki, orphelin de bonne heure, à peu près abandonné de ses proches, successivement apprenti cordonnier, apprenti graveur, apprenti peintre, marmiton, aide-jardinier, gâte-sauce à bord d'un vapeur, garçon boulanger, scieur de bois, débardeur, marchand de pommes, marchand d'eau-de-vie, garde-barrière, étudiant, chemineau, manœuvre dans les pêcheries, aux docks, sur les chantiers maritimes : nulle règle, nul principe : comment voulez-vous retrouver trace d'ordonnance et d'équilibre dans une cervelle humaine soumise à tant d'avatars ?

L'avenir de nos filles, par Gabrielle Réval. — Un vol. in-12 de 304 p., 3 fr. 50. — Paris, Hatier.

Mémoires d'un petit homme, par Paul Renaudin. — Un vol. in-12 de 318 p., 3 fr. 50. — Paris, Plon.

I. — *L'avenir de nos filles* s'adresse aux mères soucieuses de prévoir et de connaître les diverses voies où une jeune fille est sollicitée de s'orienter à l'envolée du nid. On y passe en revue les professions féminines, les multiples débouchés ouverts à l'activité de celles qui ne sont pas nées paysannes ou qui ont le tort de ne le pas vouloir rester. Et l'on nous parle ainsi des institutrices, des artistes, des femmes de lettres, de la femme dans l'Université, dans le journalisme, dans la médecine ou la pharmacie, dans la chirurgie, infirmières, masseuses, avocates, téléphonistes ou télégraphistes, employées des banques ou des chemins de fer, coloniales, etc. On n'a pas voulu oublier même la femme au théâtre ; et trois chapitres sont consacrés aux comédiennes, danseuses et cantatrices.

Vous voyez qu'on a tenu à être complet. Sur chaque profession on nous donne, sous forme de tableaux précis et méthodiques, tous les renseignements pratiques voulus, études préparatoires, écoles, tarifs, dépenses, recettes en prévision, salaires futurs, etc.

Mais vous pensez bien qu'il y a autre chose dans ce livre, et que cette documentation précise ne sert que d'appendice pratique aux chapitres eux-mêmes où Mme Réval répand à profusion sa grâce sémillante, pittoresque, tourbillonnante d'une belle humeur dont la mousse légère recouvre un fond fort solide et sensé.

Vous savez maintenant l'objet de ce livre et à qui il sera utile. Il est fort gracieusement illustré des portraits des principales personnalités féminines d'aujourd'hui. Il est consciencieux ; il n'enjolive ni ne noircit la vie. A nos jeunes filles il pourrait donner des illusions ; à leurs mères il en enlèvera plutôt, et c'est pour les mères qu'il est écrit. L'auteur n'est pas une grande chrétienne, elle le deviendra peut-être ; en tout cas elle mérite notre estime et nos sympathies, et ne nous refuse pas les siennes.

II. — *Mémoires d'un petit homme* sont un exquis livre de pédagogie sociale. Ce sont vraiment mémoires de petit homme, écrits évidemment par un homme déjà grand et mûr, mais qui a gardé en perfection le secret du langage de l'enfance, si semblable dans sa translucide simplicité au style des plus grands. C'est l'initiation d'un petit homme riche à la question sociale, et comment une mère « où les vertus chrétiennes et les vertus humaines mélangeaient leurs parfums en un encens exquis » sait, dès les plus tendres années et à travers mille incidents du pathétique le plus divertissant tour à tour et le plus ému, inspirer à son petit homme l'amour des pauvres et le respect des humbles. — Livre délicieux, d'une simplicité adorablement fine, de la meilleure psychologie enfantine, à lire par tous ceux qui aiment les enfants et qui ont à s'occuper des enfants, et d'abord par les enfants eux-mêmes.

LITURGIE

Q. — 1° J'ai comme patron saint Eutrope, martyr et sans doute premier évêque de Saintes, dont la fête coïncide cette année avec le dimanche de Quasimodo. Je ne doute pas qu'il faille en renvoyer la solennité au dimanche suivant, à cause du degré de 1re classe du dimanche de Quasimodo. Pourtant j'hésite, car j'ai retrouvé dans les papiers de la paroisse où je suis depuis près de deux ans, une autorisation spéciale donnée par Mgr l'évêque de Meaux en 1871, et permettant de célébrer la solennité de saint Eutrope ici toujours le dernier dimanche d'avril. *Quid juris ?*

2° Quel jour devrai-je en réciter l'office au Bréviaire ? Dans notre Ordo de Meaux, je ne trouve pas de jour libre pour y transférer saint Eutrope, avant le 21 mai qui est un dimanche avec office *de ea*, ou le 24 juillet, vigile de saint Jacques, attendu que les 11 et 13 mai il y a saint Marc renvoyé du 25 avril, et N.-D. du Bon Conseil renvoyée du 26 avril.

R. — Ad I. C'est une erreur de croire que vous devez dans le cas présent renvoyer la solennité de votre fête patronale au 2e dimanche après Pâques. En effet, dit le décret général du 2 décembre 1891, n. 3754, ad 3, lorsqu'une fête dont la solennité devrait être transférée tombe un dimanche de 1re classe du rit semidouble ou double (sauf celui des Rameaux), on chante la messe du dimanche et à la 1re oraison on joint sous une seule conclusion la mémoire de la fête occurrente. Pour le reste on observe les Rubriques, et l'on ne fait plus rien de la solennité en question. (Cf. n. 3890, ad 2).

Quant à l'autorisation spéciale de l'Ordinaire en date de 1871, vous n'avez plus à vous en occuper. (N. 3876, ad 11). Car la Congrégation dit expressément qu'on suit la règle rappelée plus haut « in omnibus et singulis ecclesiis cathedralibus, collegiatis, parochialibus, imo et in quibus-

cumque oratoriis publicis, in quibus Missa cantari solet, sive ad sæcularem, sive ad regularem Clerum illæ pertineant. » (N. 3754, ad 7).

Ad II. Votre fête patronale, comme telle, a une octave, et par suite, chez vous, le 7 mai est un jour libre pour votre saint martyr dont l'incidence est fixée au 30 avril. Cela résulte clairement du décret suivant :

Festum duplex habens octavam, quando in die sua celebrari juxta Rubricam haud valeat et infra totam suam octavam transferri nequeat, transferendum esse (declarat S. R. C.) in ipsam octavam diem, quamvis in Dominicam incidat ; dummodo non occurrat aliud festum vel ritu, vel primarii qualitate, vel dignitate superius : quo in casu S. R. C. jubet ut illud de more transferatur in primam diem liberam juxta Rubricas. (23 avril 1895, n. 3853).

Vous ferez donc de saint Eutrope au Bréviaire cette année le 7 mai, sous le rit de 1re classe, mais sans octave, puisqu'il doit à cause de Quasimodo être transféré en son propre jour octave.

Mais, à supposer que chez vous ce 7 mai soit occupé par une fête de 1re classe primaire et plus digne que votre Patron, le premier jour libre ne serait pas comme vous pensez un autre dimanche, car c'est défendu d'y faire des translations ; ce serait le 11 mai, où votre Ordo a un office transféré de 2e classe seulement. On replacerait celui-ci le 13, et celui du 13 serait reporté jusqu'au 24 juillet.

Q. — 1° Le mardi de Pâques 1905, 25 avril, à la messe de la station, quelle messe faut-il dire, celle de l'Octave ou celle des Rogations ?

2° A la messe votive du Sacré-Cœur, le premier vendredi du mois, faut-il, en dehors du temps pascal, conserver ou supprimer les *Alleluia* qui se trouvent après l'introït, l'offertoire et la communion ?

R. — Ad I. Nous avons déjà répondu (*Ami* 1904, p. 1088) qu'on devait dire la messe de l'Octave avec la mémoire des Rogations sous une même conclusion.

Ad II. En dehors du temps pascal, quand on veut dire la messe votive du Sacré-Cœur, on supprime les *Alleluia* marqués après l'introït, l'offertoire et la communion. Car au lieu de *Negative* qu'on lit dans le décret du 6 fév. 1892, n. 3764, ad X, il faut lire *Affirmative*. (Cf. *Index decret.*, tome V, page 306).

Q. — Invité à prêcher dans un diocèse étranger, en présence d'un évêque missionnaire qui vient administrer, *sede vacante*, le sacrement de confirmation, dois-je, avant de prendre la parole, demander à cet évêque la bénédiction, comme s'il était l'Ordinaire du lieu ?

R. — Le Cérémonial des évêques, qui doit servir de règle à tous en cette matière, parle toujours de l'Ordinaire du lieu. (Liv. I, chap. VII, n. 4, et chap. XXII, n. 2).

On voit ensuite dans cette bénédiction une autorisation de prêcher, dont l'évêque investit seulement — cela se conçoit — ses subordonnés, et non pas les étrangers. « Hinc conceduntur episcopis extraneis illæ honorificentiæ omnes quæ possunt eis convenire propter eorum dignitatem, non vero propter jurisdictionem qua in propriis diœcesibus fruuntur. » (Martinucci, *Manuale Cæremoniarum*, Préf. du tom. VIII).

Enfin, d'après Victorius ab Appeltern (*Manuale Liturgicum*, tom. I, p. 319), quand l'évêque du lieu n'est pas là, le prédicateur, à la fin de son sermon, fait une inclination de tête à l'évêque étranger, comme s'il s'excusait, — mais c'est lui quand même qui bénit l'assemblée, en évitant d'étendre la main du côté du prélat.

Q. — Il me semble avoir lu quelque part que la fête de Pâques tombait le dimanche qui suit la pleine lune de mars. Gaston Bonnefont, dans son *Dictionnaire de la Famille*, au mot *Pâques*, dit que cette fête arrive le dimanche qui suit immédiatement l'équinoxe du printemps. (Pour lui l'équinoxe du printemps serait le 20 mars et non le 21, jour fixé par le Bréviaire).

S'il en est ainsi, pourquoi cette année 1905 ne célèbre-t-on pas Pâques le dimanche 26 mars, étant donné que l'une et l'autre de ces conditions se trouvent réunies ?

R. — Les règles que vous nous signalez sont fautives. On doit célébrer Pâques, non pas seulement d'après la pleine lune qui peut arriver en mars, mais il faut tenir compte aussi de l'équinoxe. Ainsi, depuis que le Concile de Nicée s'est prononcé pour une date unique à propos de la Pâque chrétienne, on célèbre toujours cette fête après la pleine lune de mars, *à condition que celle-ci tombe le jour même de l'équinoxe ou tout après ;* mais si le 14e jour de la lune arrive avant l'équinoxe, il faut attendre le dimanche qui suivra la pleine lune suivante. De la sorte, le 21 mars étant perpétuellement le jour de l'équinoxe au Calendrier grégorien, la limite *initiale* de l'échéance de Pâques est le 22 mars, et la limite *finale* le 25 avril, vu que la lune d'avril n'a que 29 jours, et que la pleine lune avant celle de Pâques ne peut arriver plus tard que le 20 mars. (*De festis mobilibus*, au Bréviaire, Partie d'hiver, avant les Tables pascales).

Or, cette année, la pleine lune de mars ayant lieu le 19, on ne peut nier qu'elle précède effectivement l'équinoxe. Voilà pourquoi ce ne peut être la lune pascale. Il faut attendre l'autre, et le 14e jour ayant lieu le mercredi 19 avril, Pâques est bel et bien le 23 de ce même mois.

Q. — Le même jour il y a deux enterrements, ou un enterrement et un service de huitaine. On chante une messe. Je demande si l'autre, sans être chantée, pourrait être cependant comme la première, d'enterrement ou de huitaine, avec une seule oraison et le *Dies iræ ?*

R. — Rien ne s'y oppose, si ce jour-là le rite et la qualité de l'office laissent la messe absolument au choix et à la volonté du célébrant. Mais si l'office était du rit double ou excluait, comme